

Délibération 2023-100

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2023

Date de la convocation : mercredi 29 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mil vingt-trois, le mardi cinq décembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

Excusés : ROUXEL Dominique, BURNEL Sébastien, LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : LELUBEZ Marlène

Objet : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE BARBEY D'AUREVILLY – DESIGNATION DELEGUE

Monsieur le Maire indique qu'il va siéger au sein de cette instance au titre de conseiller départemental et qu'un poste de membre communal est donc vacant.
Monsieur le Maire demande s'il y a un(e) ou plusieurs candidat(e)s.
Monsieur Daniel LACOLLEY se déclare candidat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- désigne Monsieur Daniel LACOLLEY, en qualité de délégué communal au conseil d'administration du collège Barbey d'Aurevilly,
- autorise le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Eric BRIENS